

Page 1
Le mot du Maire

Page 2
Brûlage déchets, ADMR, Travaux, Eau et Assainissement

Page 3, 4
Budget

Pages 5
Environnement, sorties ski, centre loisirs, Manifestation, Festivités

Page 6
150 ans de l'église, Associations, 2 Ossunois à Paris

Page 7
Communauté de Communes du Canton d'Ossun

Page 8
Calendrier des festivités - Etat-civil



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Mes chers Concitoyens,

La saison estivale arrive avec son lot d'animations organisées par les associations communales (fêtes des écoles, feu de la St Jean, marché gourmand, cérémonies du 14 juillet avec feu d'artifice, gala groupe folklorique, etc...) C'est pour moi l'occasion de remercier une nouvelle fois les associations pour leur fantastique travail, ainsi que le comité des fêtes, qui, au travers de leurs activités et manifestations, contribuent positivement à la vie locale de notre commune.

Comme chaque année, le 1^{er} semestre est un moment important de la vie municipale au cours duquel le budget communal est voté par le Conseil Municipal. Je tiens à saluer, à cette occasion, l'effort réalisé par nos services en matière de maîtrise budgétaire. S'il est indispensable, il a des conséquences très concrètes, pas toujours faciles à vivre au quotidien pour les personnels comme pour les élus. J'ai pleinement conscience de la difficulté de mener notre politique de services à la population en adéquation avec les obligations budgétaires auxquelles nous sommes astreints.

Toutefois, malgré la baisse importante des dotations de l'État et des subventions d'investissements en deçà de ce que l'on aurait pu attendre, nous mettrons tout en œuvre pour maintenir nos investissements, et ce, en limitant nos frais de fonctionnement dont le suivi appellera toute notre vigilance.

Les travaux programmés ont pris du retard car le temps administratif est plus long que la durée des travaux (études, marchés publics, autorisations administratives, plans de financement et demandes de subventions dans un contexte où les compétences des collectivités ne cessent de changer).

Les travaux d'enfouissement EDF/TELECOM route de Pontacq sont terminés, la conduite d'eau potable a été remplacée car il y avait de nombreuses fuites. Suite à un diagnostic du réseau d'assainissement, il est prévu son remplacement (les demandes de subventions ont été déposées et un marché public suivra), il en est de même pour la rue de l'ancien abattoir où en plus un transformateur doit être installé.

L'enfouissement de la rue de la gare est presque terminé, les travaux sur les réseaux eau et assainissement suivront, ensuite il sera envisagé un aménagement de la rue avec installation de caniveaux.

Le permis de construire de la salle de sport Multi-activités à l'école vient d'être déposé, et les formalités pour la création d'une voie nouvelle à la limite école-gendarmerie sont en cours.

Il est aussi envisagé d'aménager à l'école un terrain multisports qui pourra être utilisé en dehors des plages scolaires.

Jun 2016 est un mois très important pour l'avenir de notre intercommunalité. Dès la fin du mois, M^{me} la Préfète fera le point sur les délibérations des Conseils Municipaux et décidera de notre nouvelle organisation territoriale.

Je vous encourage à parcourir les pages suivantes, riches d'informations pour tous, et vous souhaite un bel été 2016 et bonnes vacances !

Votre Maire, Francis BORDENAVE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Samedi matin de 10h à 12h

DECHETERIE DE JULLAN Horaires

du 1^{er} mai au 30 septembre

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 16h à 19h

Mercredi : 9h à 12h

Jeudi : 16h à 19h

Vendredi : 16h à 19h

Samedi : de 9h à 12h et de 16h à 19h

TABLEAU DES PERMANENCES

C.C.A.S.

Tous les 15 jours le samedi
de 10h à 11h ou sur RDV

Maire

Le samedi de 9h à 12h sur RDV



RAPPEL BACS JAUNES

Le ramassage des bacs jaunes
s'effectue les lundis suivants :

Juin 2016	06 et 20
Juillet 2016	04 et 18
Août 2016	01, 16 et 29
Septembre 2016	12 et 26
Octobre 2016	10 et 24

INCIVILITÉ

En cette période printanière, de nombreuses plantations, réalisées par le service technique de la commune, ont fait l'objet de vols notamment au monument aux morts, à l'espace Pasteur et à l'entrée du lotissement Bellau. Nous faisons appel à la population et au civisme bien entendu.

RAPPEL

Les encombrants doivent être déposés
à la déchèterie et non à proximité des
containers de verres et de vêtements.

BRÛLAGE DES DÉCHETS A L'AIR LIBRE

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont les gaz et particules dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant. Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante, et émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. En outre la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités. Il convient de rappeler le principe général d'interdiction de brûlage de tels déchets. Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien par la gestion collective de ces déchets. En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée selon l'article 131-13 du nouveau code pénal.

ADMR



Appel aux bénévoles

Vous avez du temps libre ? Vous souhaitez vous sentir utile, agir pour le développement local et partager vos compétences ? L'ADMR d'Ossun Ouest recherche des bénévoles « retraités ou en activités » pour renforcer son équipe riche en compétences et proches des personnes aidées !

Renseignez-vous au 05.62.32.82.22.

Vous pourrez aider de nombreuses personnes à mieux vivre chez elles par votre engagement qui permet de tisser des liens humains et sociaux.

TRAVAUX

Travaux réalisés depuis le mois de février

- Remplacement éclairage public lotissement Alliade, Sesteux, Mérillon et Dulac
- Voirie : empierrement chemin des artets, chemin des gardioles
point à temps chemin club des gardioles (haut côte de Pontacq)
réparation entrée chemin des palombières
- Remplacement des deux pompes du surpresseur chemin de la côte.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Dans le numéro précédent, nous vous parlions des pénalités financières que nous pourrions subir si nous ne nous mettions pas aux normes exigées par la loi dite de Grenelle, tant au niveau de l'eau potable que de l'assainissement.

Pour rappel, nous prélevons au puits de captage 2 m³ d'eau pour n'en vendre qu'un seul et notre station d'épuration, construite en 2012, ayant la capacité de traiter l'équivalent de 3500 habitants, dépasse son rendement maximal plusieurs jours par an. Sur le dossier de l'eau, un bureau d'études vient d'être retenu pour réaliser un schéma directeur, afin de programmer et étaler, dans le temps, les travaux nécessaires. Des compteurs de sectorisation vont être mis en place pour mieux localiser les fuites afin d'atteindre le niveau de performance attendu par l'agence de l'eau Adour Garonne, interlocuteur incontournable sur ce type de dossier.

Sur l'assainissement, quand nous avons été alertés sur les mauvais résultats de l'année 2015, nous avons demandé un diagnostic, par passage caméra, du tronçon de la route de Pontacq et de l'ancien abattoir, où nous réalisons l'enfouissement des réseaux, diagnostic qui a révélé des casses du réseau à plusieurs endroits. Nous avons jugé important, avant de refaire le bitume, de

remplacer ces canalisations. Cela retardera d'autant la fin des travaux, mais il nous a paru plus opportun de refaire l'assainissement alors que ces routes étaient en chantier, plutôt que de les réouvrir une fois terminées.

Une nouvelle tranche de travaux d'enfouissement a débuté rue de la gare, nous procéderons de la même manière, des passages caméra seront effectués et, s'il le faut, l'assainissement sera changé avant de terminer les travaux.

Nous comprenons la gêne des riverains de ces rues, notamment de celle de Pontacq, en travaux depuis trop longtemps, mais nous restons persuadés qu'une fois expliquées les raisons de ces désagréments temporaires, le bon sens et l'intérêt général prévaudront.

Tout cela est programmé dans le but que la station d'épuration puisse traiter correctement l'eau souillée des 2400 habitants de notre commune, et non de l'eau parasite qui s'infiltré en trop grande quantité, dans notre réseau.

Nous vous tiendrons régulièrement au courant, et envisageons même une journée portes ouvertes, dès cet automne, de notre réseau complet, à savoir, le puits, le château d'eau et les stations de reminéralisation et d'épuration, le tout dirigé et commenté par les professionnels du secteur.

LE BUDGET

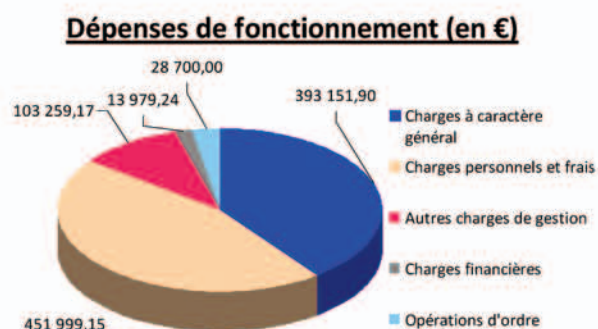
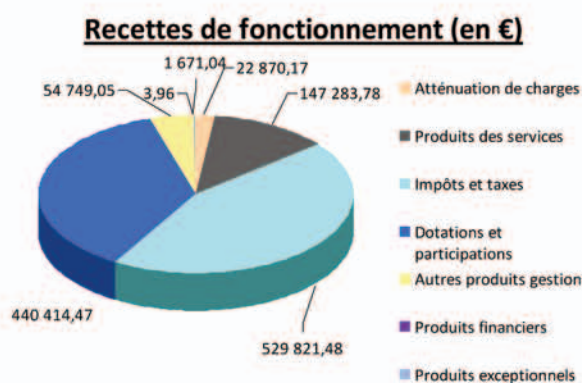
COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

A titre d'information,

Budget principal :

	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultats cumulés	Restes à réaliser en dépense	Résultats nets	
						Excédent	Déficit
Investissement	269 317,71 €	381 442,81 €	-189 008,44 €	-76 883,34 €			76 883,34 €
Fonctionnement	991 089,46 €	1 196 813,95 €	1 230 151,38 €	1 435 875,87 €		1 435 875,87 €	
Total	1 260 407,17 €	1 578 256,76 €	1 041 142,94 €	1 358 992,53 €		1 358 992,53 €	

Compte tenu de l'excédent antérieur de 1 230 151,38 €, l'excédent total à la fin de l'exercice 2015, s'établit à 1 358 992,53 €.



Budget annexe de l'eau :

Le solde de l'exercice est positif de 180 887,48 € en section d'exploitation et déficitaire de 103 374 € en section d'investissement.

Le solde global est donc positif de 77 513,48 €.

Budget annexe assainissement :

Le solde de l'exercice est positif de 99 628,42 € en section d'exploitation et de 171 547,01 € en section d'investissement.

Le solde global est donc positif de 271 175,43 €.

LE BUDGET PRIMITIF 2016

Taux d'imposition

Le Conseil municipal réuni le 12 avril 2016 a décidé d'augmenter les taux de la part communale des taxes d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti de 2 %.

	2011	2012	2013	2014	2015	Taux moyen 2015 au niveau départemental	Taux moyen 2015 au niveau national	2016
d'habitation	5,91	6,00	6,00	6,12	6,24	23,85	24,19	6,37
ier bâti	12,38	12,57	12,57	12,82	13,07	19,64	20,52	13,33
ier non bâti	58,99	59,89	59,89	61,08	62,27	56,71	49,15	63,53

La taxe d'habitation représente 41 % des ressources procurées par ces différentes taxes, le foncier bâti 53 % et le foncier non bâti seulement 6 %.

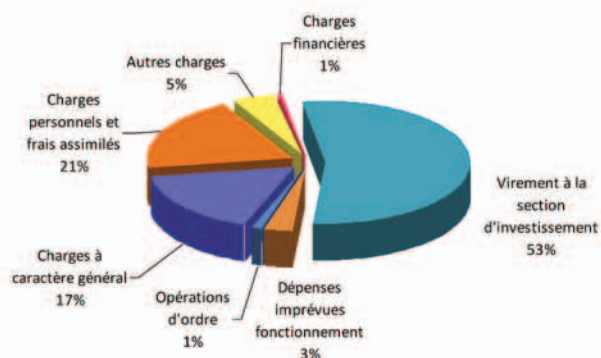
LE BUDGET

LE BUDGET PRIMITIF 2016

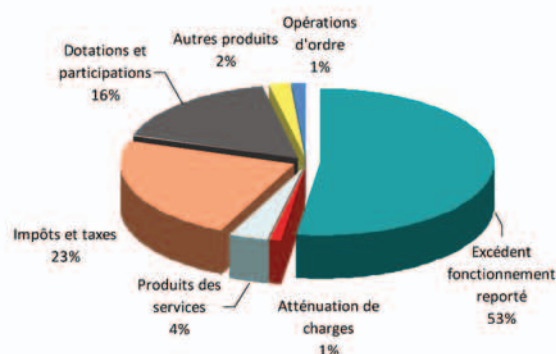
(suite)

Budget principal fonctionnement (2 602 793 €)

Dépenses

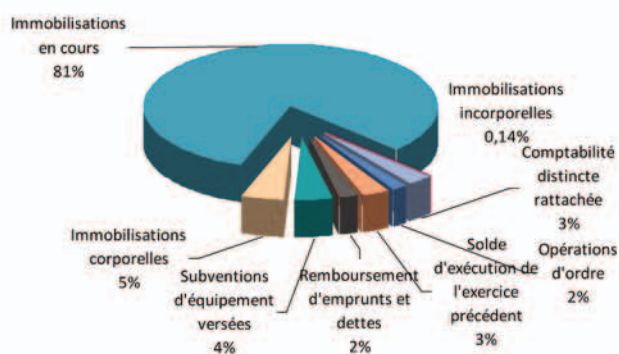


Recettes

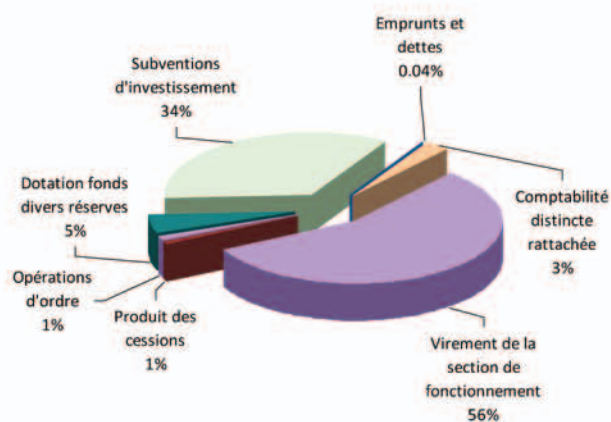


Budget principal Investissement (2 482 952 €)

Dépenses



Recettes



Budgets annexes

Budget de l'eau :

Il s'équilibre à la somme de 248 323 € en section d'exploitation et à 316 869 € en section d'investissement. Les travaux de changement des branchements en plomb et de l'installation des compteurs d'eau à l'extérieur se poursuivent. La part communale du prix du m³ d'eau passe à 1.00 €.

Budget assainissement :

Il s'équilibre à la somme de 193 584 € en section de fonctionnement et à 300 512 € en section d'investissement. La part communale du prix du m³ de l'assainissement passe à 0.70€.

ENVIRONNEMENT

Maisons fleuries

Comme tous les ans, nous organisons un concours communal « maisons et balcons fleuris » dont l'objectif est d'associer plus étroitement les Ossunoises et Ossunois à l'embellissement floral de notre village.

Dans chaque quartier, des maisons seront sélectionnées sans qu'il soit nécessaire de s'inscrire, ensuite un courrier sera envoyé à chaque propriétaire concerné qui pourra refuser d'y participer, puis un classement sera établi. Pour pouvoir être sélectionné, le fleurissement doit être visible depuis la rue, en aucun cas la commission ne pénétrera dans les propriétés.

Vous pouvez aussi demander un imprimé d'inscription à la mairie jusqu'au 30 juin 2016.

La visite du jury s'étalera du 30 juin au 31 juillet.

SORTIES SKI

L'ensemble des participants



Cet hiver nous avons eu l'occasion de faire participer nos petits ossunois aux cours de ski, en partenariat avec l'école d'Azereix et le centre Léo Lagrange. Malgré une météo capricieuse, nous avons pu réaliser les 8 sorties programmées. Cela a permis à nos petits champions de prendre de l'assurance et aussi de remporter de belles récompenses. Bravo les enfants !

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs sera ouvert du jeudi 07 juillet au vendredi 29 juillet inclus cet été. Le vendredi 15 juillet le centre de loisirs sera fermé. Les inscriptions peuvent se faire sur le site www.ossun.fr

MANIFESTATION



8 mai

Le samedi 07 mai dernier a eu lieu la cérémonie d'anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Après le discours de M. le Maire, un vin d'honneur s'en est suivi à la mairie.



De gauche à droite :
Romain Cazenave 2^{ème} étoile,
Hugo Augé 1^{ère} étoile,
Mathisse David 3^{ème} étoile,
Lucas Cognac 1^{ère} étoile
et Audrey Guillaumot flocon,
absents de la photo Alice
Gineste et Mayron Watteuw.

FESTIVITÉS

Gala de la Rampe Ossunoise

Comme chaque année, le gala de la Rampe s'est déroulé avec beaucoup de succès le 03 avril.

De nouvelles chansons ont été interprétées.

Ils vous donnent rendez-vous le 24 juin pour le feu de la St Jean en compagnie de la Lyre et des Vaillants.



Les chanteurs de la Rampe Ossunoise



Le public



Les musiciens de la Lyre Ossunoise

Les 20 ans de la Lyre Ossunoise

Une soirée festive pour animer les 20 ans de la Lyre Ossunoise a eu lieu le vendredi 08 avril. Deux associations musicales, l'orchestre Jack Le Bourgeois de Tarbes et les Kayawacès de Juillan ont participé musicalement au bon déroulement de cette soirée.

Les Vaillants

Festival folklorique international
samedi 13 et dimanche 14 août 2016.

Samedi 13 août à partir de 21h cantère et bal gascon
Dimanche 14 août à 9h30 messe animée par les groupes, à 14h30 spectacle folklorique place du foirail avec les Vaillants d'Ossun, le groupe BRAVO de Bulgarie, les Brûlés de Chazemais (Allier) et Lous Réoules de la Réole (Gironde)
Spectacle gratuit - Buvette.

150 ANS DE L'ÉGLISE

L'inauguration de l'exposition



Du 15 au 17 avril dernier, s'est déroulée, dans notre village, une manifestation culturelle et historique, à l'initiative d'un petit groupe de bénévoles, aidés dans ses recherches par quelques Ossunois, désireux de faire partager leurs témoignages précieux au plus grand nombre.

A partir d'un colloque le vendredi soir, d'une visite commentée de l'église le samedi, d'une grande messe célébrée par notre évêque Mgr Nicolas Brouwet et d'une exposition inaugurée le dimanche par M. le Maire et conclue par un apéritif offert par la municipalité, les Ossunois ont pu écouter et lire l'histoire de leur église et, à travers elle, l'histoire de leur village. Des combats de Lannemourine au 9^{ème} siècle à l'incendie de l'église en 1569 par les troupes huguenotes de Montgomméry, de l'agrandissement, jugé indispensable par les Ossunois qui étaient au début du 19^{ème} siècle au nombre de 3800 habitants, en passant par les débats municipaux menés dès 1850 par le maire de l'époque, Dominique Baile, les participants, au nombre de 170, le vendredi, de 80 le samedi et de près de 300 à l'exposition, ouverte toute une semaine, ont pu mesurer l'ampleur du travail accompli par les organisateurs et par les enfants des deux écoles Paul Guth et St-Joseph.

Un grand Merci à toutes les personnes et associations qui ont œuvré bénévolement à cette manifestation.

Ce week-end, très réussi et très apprécié sur le plan patrimonial, culturel et historique, en appelle déjà d'autres.

Lors de la dernière foire agricole de Paris qui s'est tenue du 27 février au 6 mars, deux éleveurs de notre village ont porté haut nos couleurs en défendant leurs savoir-faire et leurs passions pour leurs métiers.

Angélique Couture a fait profiter de ses conseils avisés sur l'élevage et la fabrication des fromages de chèvres, la France rurale et citadine réunies à cette occasion.

Alain Bialade, aguerri à ce salon regroupant les meilleurs éleveurs, a, quant à lui, pu faire remarquer la pertinence de son choix pour la race bazadaise en présentant son taureau Elysée, le bien-nommé. Cela lui a permis d'échanger avec M. le Premier Ministre, entre autres, sur les difficultés des éleveurs et du monde agricole en général.

Ossun était bien représenté à Paris et, à travers nos deux éleveurs, c'est le travail difficile et ingrat de tous les agriculteurs de notre village qui était mis à l'honneur.

ASSOCIATIONS

Basket Club Ossunois

Après une saison 2014-2015 très riche en émotion avec les montées successives des seniors Filles et Garçons, la saison actuelle n'a rien à envier à la précédente.

En effet, le BCO truste encore les titres. Le 8 mai dernier, au Quai de l'Adour, nos trois équipes, juniors garçons, seniors féminines et masculins ont battu, excusez du peu, Séméac, Laloubère et l'Union Tarbes- Lourdes. Trois finales et trois coupes de plus sur les étagères du club house.

Les supporters, présents en nombre, se firent entendre afin d'encourager le BCO, notamment l'équipe féminine qui jouait contre Laloubère, évoluant une division au-dessus. Cela ne se vit pas sur le parquet où la vaillance et la détermination de nos joueuses firent merveilles. Toujours en course en championnat, elles peuvent finir sur les chapeaux de roue et monter à l'étage supérieur.

Les seniors hommes se sont, quant à eux, maintenus en pré-national lors du dernier match, remporté haut la main contre Cugnaux. Vraiment insatiables les protégés du président Cassou.

Un grand merci à tous les bénévoles, dirigeants et entraîneurs, qui œuvrent sans compter pour la réussite des 230 licenciés du club.



L'équipe sénior filles



Demi-finale coupe CD Seniors 1 et 2

Association Micro Informatique Ossunoise (A.M.I.O.)

Cette association fonctionne depuis 2011 et compte à ce jour 50 adhérents. Il cherche pour la période d'octobre 2016 à fin juin 2017 (à raison de 2 heures par semaine) un animateur bénévole souhaitant partager et échanger ses connaissances dans le domaine de l'informatique.

Merci de contacter les numéros suivants : 05-62-32-84-81
ou 05-62-32-73-39 (heures de repas).

DEUX OSSUNOIS A PARIS



Alain Bialade et son taureau Elysée



Angélique Couture

QUEL DEVENIR POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'OSSUN (CCCO) ? (SUITE)

Dans notre bulletin municipal d'octobre 2015, nous vous faisons part de la proposition de M^{me} la Préfète de fusionner 6 EPCI. Dans ce projet, la CC du Montaigu devait être fusionnée avec la CC de Bagnères-de-Bigorre.

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale CDCI a statué le 21 mars 2016 et n'a pas retenu notre proposition de fusion de la Communauté de Communes du Canton d'Ossun CCCO avec la Communauté de Communes de Gespe-Adour-Alaric qui correspondait au souhait de la grande majorité des communes de nos deux intercommunalités et qui respectait la loi puisque le seuil de population était supérieur à 15 000 habitants.

Par contre, elle a décidé de rattacher la CC du Montaigu au projet de grande agglomération TARBES-OSSUN-LOURDES en fusionnant non pas 6 EPCI, mais 7.

Nous avons pu constater que des élus ne faisant pas partie du projet de grande agglomération se sont prononcés contre la volonté de la majorité des élus du périmètre concerné et n'ont pas voulu entendre nos arguments rejetant notre amendement.

D'autre part, il est regrettable que deux communes de la Communauté de Communes du Canton d'Ossun (Juillan et Louey) aient envoyé un courrier à M^{me} la Préfète pour faire connaître leur intention de quitter la CCCO (sans avoir averti les collègues de la CCCO), ce courrier ayant été lu avant le vote de la CDCI.

En conséquence, **il a été proposé aux Conseils Municipaux de se prononcer sur le nouveau projet de périmètre de M^{me} la Préfète, à savoir la fusion des 7 EPCI, ce qui représentera 86 communes pour une population de plus de 120 000 habitants, représentant plus de la moitié des habitants du Département.** D'autre part, le Conseil Communautaire compterait plus de 120 Conseillers. Comment défendre les intérêts de nos habitants quand Ossun ne représentera qu'une voix sur 120 et la CCCO 18 voix ?

Par provocation, M^{me} la préfète nous demandait aussi de nous prononcer sur le nom de la grande agglomération et son siège.

Le Conseil Municipal réuni le 23 mai 2016 a voté, À L'UNANIMITÉ, contre le projet de grande aggro et a proposé de s'en tenir à la loi qui n'impose pas une aggro de 120 000 habitants, mais qui autorise la fusion des deux Communautés de Communes : la CCCO et Gespe-Adour-Alaric qui représenterait 17 000 habitants.

Concernant le nom et le siège, nous lui avons fait savoir que ceci ne la concernait pas puisque cela ne pourra se décider qu'après le vote définitif et que seuls les élus concernés avaient la compétence pour le faire.

Dans notre Délibération, nous avons aussi demandé que les habitants de la CCCO et de Gespe-Adour-Alaric soient consultés par référendum local.

Les élus majoritaires des Communes de JUILLAN et LOUEY porteront une lourde responsabilité car unis nous pouvions gagner, mais dans ce contexte il est vraisemblable que les autorités se joueront de cette situation. Ce sont les fossoyeurs de la CCCO !

Dans ces conditions, le Président de la CCCO leur a retiré leurs délégations de Vice-présidents, quoi de plus normal puisqu'ils ne sont plus solidaires et œuvrent contre les intérêts de la CCCO.

La CCCO a pris l'attache d'un cabinet d'avocat afin d'analyser les conséquences et les avantages des différents scénarios de fusion et seule la fusion de la CCCO et Gespe-Adour-Alaric a pu être étudiée car le Grand Tarbes et le Pays de Lourdes n'ont pas souhaité participer à cette étude.

On peut regretter que cette grande agglomération se fasse à marche forcée.

Aucune réunion sur les compétences, l'organisation et la méthode n'a eu lieu, aucune étude sérieuse non plus. Les chiffres avancés par l'Etat ne sont calculés que par

accumulation de données alors que l'on sait que les calculs sont beaucoup plus complexes.

« La gouvernance », il n'y a que cela qui intéresse, se partager les places, les tractations vont bon train... Il est vrai que les indemnités seront beaucoup plus intéressantes car elles sont calculées en fonction de la population de l'agglo, on comprend mieux pourquoi cet acharnement à vouloir faire une grande aggro ! Et après on s'étonnera que les électeurs soient de moins en moins nombreux à voter !

LES ELUS DE LA CCCO (Y COMPRIS L'ELU D'OPPOSITION DE JUILLAN) SE BATTRONT JUSQU'AU BOUT POUR DEFENDRE LEUR PROJET.

Puisque le risque d'être absorbé est bien réel, il a été décidé lors des derniers Conseils Communautaires de partager les excédents (environ 7 millions d'euros) par une augmentation des fonds de concours de 2.5 millions d'euros (365 000 € pour Ossun) ; l'augmentation de la contribution de solidarité dans un premier temps de 600 000 euros (78 000 € pour Ossun), la construction de micro-crèches d'intérêt communautaire (bâtiment de 20 places prévu à Ossun) et un retour aux habitants par la prise en charge directe par la CCCO de la moitié de la redevance ordures ménagères qui se traduira dans vos feuilles d'impôt foncier par une baisse exceptionnelle cette année de moitié de cette taxe.

En septembre, lorsque les décisions définitives de M^{me} la Préfète seront prises, nous ferons le point sur la situation de la CCCO, nous nous préparons au pire scénario.

Après tant d'années d'investissements dans le développement économique et alors qu'aujourd'hui il était enfin possible d'en partager les fruits et de pouvoir financer durablement des services aux habitants, nos projets sont compromis, nous sommes spoliés !

La morale de cette histoire est que la bonne gestion n'est pas récompensée, au contraire !

LA NATURE DANS MON VILLAGE

L'ail des ours (*Allium ursinum*)



Photo : Ipancenis

Ses feuilles peuvent être confondues avec celles du muguet, mais son odeur aillée ne trompe pas. On disait que les femmes enceintes qui mettaient cette plante magique dans les poches protégeaient l'enfant à naître. On peut la préparer en salade, en pesto, en soupe, en tisane ou même en faire un élixir pour stimuler la mémoire.

Le muguet (*Convallaria majalis*)



C'est le choucho des parfumeurs, mais aussi un porte-bonheur. 13 clochettes, c'est le nombre idéal. 13 ans de mariage, ce sont les noces de muguet. Bien qu'elle soit hautement toxique, on l'utilise pour faire des médicaments cardio-toniques. Le sous-bois d'Ossun en est plein, mais ramassons le avec parcimonie pour le plaisir des suivants.

CALENDRIER

JUIN 2016

VENDREDI 24
Feu de la St-Jean

SAMEDI 25
Fête de l'école Paul Guth

JUILLET 2016

VENDREDI 1
Audition de la Lyre Ossunoise

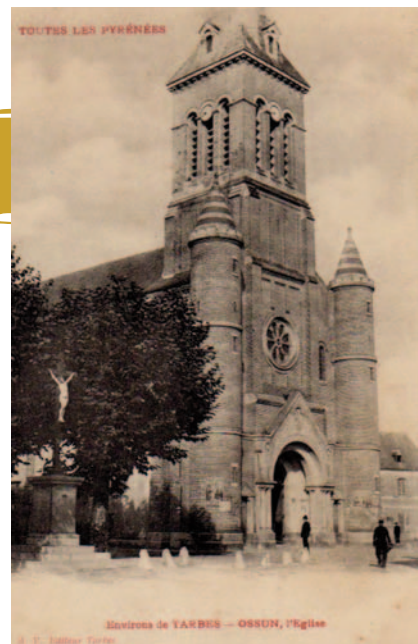
VENDREDI 8
Marché gourmand organisé par le BCO

MERCREDI 13
Fête nationale

AOÛT 2016

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14
Festival folklorique international organisé par les Vaillants

SEPTEMBRE 2016
DIMANCHE 25
Vide-grenier de la Rampe Ossunoise



Naissances

Charlotte MANDART	29 janvier 2016
Nina NUZZI	11 février 2016
Loïc FERNANDES LOUSADA	13 mars 2016
Abigaël FORT	25 mars 2016
Lucas CHAVANNE	26 mars 2016
Lana CAPELLO	25 avril 2016
Mahé BERNABE	04 mai 2016
Ethan ROMANIELLO	19 mai 2016
Mathéo BOUZIGUES	30 mai 2016

Mariages

Emma CHESNEL et Vincent LAPORTE	le 19 mars 2016
Charlène JUIGNE et Motez CHIKHAOUI	le 09 avril 2016
Maria LOPES DE SOUSA et Salvatore BONGARZONE	le 08 juin 2016

Décès

Carine LE BONNIEC épouse RIMIERI	13 février 2016
Philippe POIRSON	17 février 2016
Bernard SALAÛN	15 avril 2016
Thérèse SENAC veuve GASPARD	16 avril 2016
Jeanne BARANNE veuve PEGORIE	04 mai 2016
Christophe PARDON	04 mai 2016
Guy BOUDIGUES	25 mai 2016